

DÉPOSÉ SUR SEDAR

Montréal, le 27 avril 2023

Aux autorités de réglementation des valeurs mobilières
de chacune des provinces du Canada

Madame, Monsieur,

**OBJET : Bombardier Inc.
Rapport sur les résultats du vote conformément au paragraphe 11.3 du
Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (Règlement 51-102)**

Faisant suite à l'assemblée annuelle des actionnaires de Bombardier inc. (la **Société**) qui a eu lieu le 27 avril 2023 (l'**assemblée**), et conformément au paragraphe 11.3 du Règlement 51-102, nous vous avisons par les présentes des résultats du vote compilés lors de l'assemblée.

Question ayant fait l'objet d'un vote

1. Nomination d'Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs indépendants de la Société et autorisation des administrateurs de la Société de fixer leur rémunération :

2. Élection des administrateurs de la Société:

Résultat du vote

- Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont été nommés à titre d'auditeurs indépendants de la Société, et les administrateurs ont été autorisés, à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique, à déterminer la rémunération des auditeurs indépendants. 96,97% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 141 533 958 votes, ont été exercés POUR la nomination et 3,03%, représentant un nombre total de 4 428 466 votes, ont fait l'objet d'une ABSTENTION.
- Les candidats proposés par la direction ont été élus à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. Les droits de vote ont été exercés de la manière indiquée à l'annexe A jointe aux présentes.

Question ayant fait l'objet d'un vote

3. Adoption d'une résolution consultative non contraignante (dont le texte intégral est énoncé à la page 20 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour l'assemblée) sur l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction :

4. Étude de la proposition d'actionnaire énoncée à l'annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour l'assemblée :

Résultat du vote

- La résolution consultative non contraignante sur l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction a été approuvée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. 99,30% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 147 607 326 votes, ont été exercés POUR l'approbation et 0,70%, représentant un nombre total de 1 002 665 votes, ont été exercés CONTRE.

- La proposition d'actionnaire 1 a été rejetée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. 5,80% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 8 323 904 votes, ont été exercés POUR la proposition et 94,20%, représentant un nombre total de 135 286 080 votes, ont été exercés CONTRE.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

(s) Éric Martel

Éric Martel
Président et chef de la direction
Bombardier Inc.

ANNEXE A
ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Nom des candidats	Nombre des voix POUR	Pourcentage des voix POUR (%)	Nombre des voix CONTRE	Pourcentage des voix CONTRE (%)
Pierre Beaudoin	137 810 921	95,96%	5 798 929	4,04%
Éric Martel	141 617 771	98,61%	1 992 094	1,39%
Joanne Bissonnette	140 203 289	97,63%	3 406 576	2,37%
Charles Bombardier	140 265 123	97,67%	3 344 743	2,33%
Rose Damen	142 391 621	99,15%	1 218 244	0,85%
Diane Fontaine	140 227 354	97,64%	3 382 512	2,36%
Ji-Xun Foo	142 011 385	98,89%	1 598 480	1,11%
Diane Giard	140 022 309	97,50%	3 587 557	2,50%
Anthony R. Graham	141 977 977	98,86%	1 631 889	1,14%
Douglas R. Oberhelman	137 937 181	96,05%	5 672 524	3,95%
Melinda Rogers-Hixon	140 818 108	98,06%	2 791 758	1,94%
Eric Sprunk	142 024 254	98,90%	1 585 612	1,10%
Antony N. Tyler	140 890 666	98,11%	2 719 199	1,89%